

# Transport de matières dangereuses

## Formation de base

### - Recyclage -

#### PROGRAMME DE LA FORMATION (CR/RB02) 2 jours | 14h00 | Présentiel

##### PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Conducteurs transportant des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes
- Détenir un certificat ADR 8.2 de BASE en cours de validité

##### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances des conductrices et conducteurs (selon 8.2.2.5 de l'ADR, la formation de recyclage dispensée à intervalles réguliers doit porter sur les nouveautés, techniques ou juridiques, ou concernant les matières à transporter)
- Réussir l'examen final pour renouveler le certificat ADR conducteur de base

##### PÉDAGOGIE

Apports théoriques structurés (ADR, classes de matières, signalisation, équipements). La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative. Ajustement du rythme et des contenus si nécessaire.

##### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des quiz et questions pendant et après chaque fin de module (échange et corrections à chaud)
- Examen final éliminatoire avec 30 questions aléatoires. Seuil de réussite minimum requis : 70%

##### DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

##### APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à transporter des marchandises des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes.

##### ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

##### FIN DE FORMATION

- Délivrance du certificat ADR si l'examen est un succès
- Le stagiaire peut accéder aux modules de spécialisations

##### ACCESSIBILITÉ

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation [info.handicap@apave.com](mailto:info.handicap@apave.com)

# Transport de matières dangereuses

## Formation de base

### - Recyclage -

ADR 8.2

#### PROGRAMME

##### JOUR 1 - (7h)

ACCUEIL	Formalités administratives   Tour de table
RÉGLEMENTATIONS	A.D.R. et T.M.D.
OBLIGATIONS DES INTERVENANTS	Expéditeur, chargeur, conducteur, destinataire
MARCHANDISES DANGEREUSES	États et comportements des matières
EXPÉRIENCES	Effectuées par le formateur
CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT	Chargement en commun, arrimage
LES EMBALLAGES	Marquages, marques, étiquettes danger et CLP
DOCUMENTS / ÉQUIPEMENTS	Certificat A.D.R., consignes écrites, document transport
SIGNALISATION / PLACARDAGE	Panneaux orange, plaques étiquettes
EXEMPTIONS 1.1.3.4 ET 1.1.3.6	Quantités limitées, quantités exceptées, quantités transportées

##### JOUR 2 - (7h)

EXERCICES INCENDIE	Feux sur simulateur
TRANSPORT	Circulation, tunnel, limitation de vitesse, stationnement
ACCIDENTOLOGIE	P.A.S., procédure consignes écrites
EXERCICE LIVRET	Qcm, étude de cas 1 transport
SÛRETÉ	Marchandises à haut risque
DÉCHETS	Récépissé, B.S.D. et Track déchet
TRAITEMENT DES EAUX	Matières classe 8 servant au traitement des eaux
TRANSPORT MULTIMODAL	1.1.4.2 de l'A.D.R.
CLÔTURE	Évaluation de la formation.
EXAMEN	QCM de 30 questions (aléatoires)

FIN DE LA FORMATION